

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale)	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & RÉDACTION

11, rue des Marronniers, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort
A Paris, chez M. AUDBOURG et C^o, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

Élection législative du 18 décembre

CANDIDAT DU COMITÉ ÉLECTORAL DES

Republicains radicaux socialistes de la 3^e Circonscription

Élu en Réunion publique

ALPHONSE HUMBERT

L'ÉCHEC DE M. GAMBETTA

M. Gambetta a éprouvé un échec moral; il en ressentira les conséquences dans l'avenir. Lorsqu'il composa le ministère qui, dans l'œuf, s'intitulait déjà « le Grand Ministère », il justifia cette appellation en augmentant le nombre des ministres. De telle sorte que son ministère n'était grand que parce que les ministres étaient nombreux. Il avait encore d'autres raisons, il fallait récompenser les éclatants services de ses féaux, c'est ainsi que le groupe Lavergne put satisfaire largement ses appétits avec le portefeuille de l'agriculture, du commerce et le reste.

Mais la Chambre, quoique docile à la voix de son maître, a fini par se révolter contre de pareilles innovations. M. Ribot a eu beau jeu; il lui suffisait, pour révéler l'esprit constitutionnel de nos députés, de montrer combien les précédés de M. Gambetta étaient nouveaux et anti-parlementaires. Le président du Conseil qui ne dédaigne pas les voyages d'outre-Rhin et les visites mystérieuses à l'hôtel de Varzin, aurait dû demander à M. de Bismarck quelle réception lui fit le Reichstag, lorsqu'il essaya de faire beaucoup moins encore que ce qu'il ne tenta de faire aujourd'hui.

M. Gambetta s'est fait le défenseur de la centralisation à outrance, de cette centralisation qui « si on l'a fait bien fonctionner » est le meilleur instrument à mettre au service d'une démocratie. Nous ne partageons pas sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'avis du premier ministre: c'est la théorie absolue du pouvoir personnel et le pouvoir personnel est la négation de la démocratie. Faire fonctionner un instrument doit éminemment plaire à M. Gambetta; le pays est de moins bonne composition et demande à fonctionner tout seul et à cette centralisation des services qui met la France sous la tutelle du pouvoir il préfère la liberté qui met le pouvoir sous la tutelle de la France.

La Chambre a compris ces vérités élémentaires, elle a, par d'unanimes applaudissements, accueilli le discours de M. Ribot; non que M. Ribot ait le talent de M. Gambetta, mais il parlait avec raison, il appuyait sa dissertation d'arguments indiscutables, capables d'ouvrir les yeux d'une majorité qui, depuis le premier jour, n'avait cessé de s'incliner devant le triomphateur.

Cette journée, qui s'est déroulée d'une façon si imprévue, porte en elle un haut enseignement. M. Gambetta s'imaginait toujours tenir dans la main la majorité du Bardo, néglige de se conformer aux principes et aux traditions les mieux établies. Cette indifférence qu'il professe pour ce qui est la base du droit parlementaire, vient évidemment de l'incohérence de son ministère. Il n'a point de programme; partant, point de ligne de conduite. Il n'a pas fini d'essayer à la tribune, des échecs comme celui d'hier. Il se montre indécis et flottant; c'est la conséquence même de son origine.

En matière économique, est-il protectionniste? Suivrait-il M. Rouvier ou M. Allain Targé? En matière politique il ne sait accepter franchement aucune situation: la séparation de l'Eglise et

de l'Etat se change pour lui en une admiration sans bornes du Concordat et alors que la généralité des électeurs ont imposé à la Chambre nouvelle, d'où il est sorti, de réviser les lois organiques, il en est encore à défendre en désespéré la Constitution, son arche sainte.

L'insuccès moral qui vient de frapper M. Gambetta et ses lieutenants aura peut-être pour conséquence de rappeler au « pouvoir exécutif » qu'il n'est que le serviteur de la majorité; de la majorité vraie qui est non seulement à la Chambre, mais aussi dans le pays.

Georges LETELLIER.

A NOS AMIS

Ce soir, à l'Élysée, grande réunion organisée par les anarchistes révolutionnaires. Tous les candidats y sont convoqués. Il est important que nos amis soient présents.

Nous ne savons ce que préparent les anarchistes révolutionnaires. Il faut que les électeurs radicaux-socialistes soient prêts à déjouer toutes les manœuvres.

Electeurs défiez-vous du central. Il faudrait savoir si le comité Bischoff a pour allié le comité Bordat.

A huit heures, soyez tous à l'Élysée.

DÉPÊCHES DE NUIT

En télégraphie spéciale

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 9 décembre.

Réorganisation de l'armée coloniale

On sait que MM. Guichard et Reill ont représenté à la nouvelle Chambre leur proposition relative à la réorganisation de notre armée coloniale.

La commission spéciale a décidé d'entendre le ministre de la marine. La commission part de ce principe qu'il convient d'enlever le moins d'hommes possible à l'armée métropolitaine; aussi voudrait-elle composer nos troupes coloniales presque uniquement d'indigènes enrégimentés par voie de conscription ou au moyen de primes d'engagement.

Le chemin de fer de Paris en Espagne

M. Ozenne, président du tribunal de commerce, et M. Millas, l'un des membres de ce tribunal, ont été délégués par la Chambre de commerce de Toulouse pour demander en son nom au gouvernement:

- 1^o Que la construction d'un chemin de fer de Paris à Lérida, Valence et Carthagène (Espagne) soit promptement décidée;
- 2^o Que ce chemin de fer passe par Toulouse, cette ligne étant au point de vue du grand transit, la plus directe, la plus économique et la plus facile à exécuter.

Les députés ont eu hier au palais Bourbon une première entrevue avec les représentants de la Haute-Garonne et des départements intéressés.

Ils ne prétendent pas imposer un choix entre les deux lignes passant l'une par la vallée du Salat, l'autre par Lunhon, mais surtout défendre et garantir les intérêts de la ville de Toulouse.

Les sénateurs et députés des départements intéressés sont convoqués pour aujourd'hui.

L'élection de Loudun

La commission chargée de faire l'enquête parlementaire sur l'élection de M. de Souheyran dans l'arrondissement de Loudun (Vienne) partira lundi matin.

Les Commissions d'enquête électorales

Voici la liste, par ordre de bureaux, des membres des commissions d'enquête que la Chambre vient de nommer:

Election de Ladoucette: MM. Pinault, A. Ricot, Villain, Courmeaux, Solis, Hérisson (Nièvre), Tisserand, Duvaux, Hovius, Richard et Versigny.

Election Gusman Serph. — MM. Benoit, Villers, Soye, Duxollier, Ganault, Gavini, Rodat, Bavoux, Mathé et Pelisse.

Election Paiz. — MM. Noël Parfait, Fossat, Dreux, Chabré, Caduc, Mauré, Roudier, Rubillard, Duclaud et Levé.

Pour ces deux dernières commissions, le 4^e bureau ne s'étant pas trouvé en nombre, n'a pu être de commissaire.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Avant la Séance

Les tribunes sont dégarnies. La séance a été peu intéressante. M. Gambetta est présent dans la salle des Pas-Perdus. M. Rochefort cause de son procès avec M. Gatineau.

LA SÉANCE

Séance du 9 décembre.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures. Le procès-verbal est adopté. On adopte un projet portant ouverture au ministère de la marine d'un crédit de 200,000 fr. pour secours aux marins victimes d'événements sur mer exceptionnels.

On passe à la délibération du projet portant approbation du traité de commerce franco-italien. M. Méline, au nom de 23 de ses collègues, lit une déclaration disant qu'il est dangereux de voter des traités isolés. Il est préférable de discuter l'ensemble du tarif conventionnel de la France, mais il est plus dangereux d'ajourner la discussion du traité, le Parlement italien ne pouvant pas le ratifier avant le mois de février.

M. Rouvier répond que les négociations seront terminées dans le courant de janvier. La commission sera tenue au courant. Dès la rentrée, le Parlement délibérera sur les traités nouveaux.

M. Dauterme monte à la tribune. Il désire discuter tous les traités ensemble et demander l'ajournement ou la non-ratification du traité principal avec l'Angleterre. Les autres sont secondaires.

M. Tirard repousse l'ajournement. M. Rouvier explique que le traité italien doit être examiné le premier. Les causes sont politiques. L'ajournement est repoussé par 401 voix contre 81.

Nouvelle intervention de M. Dauterme discutant le désavantage des tarifs.

Après une réplique de M. Bertet, rapporteur, démontrant les avantages obtenus, notamment les réductions des droits de nos produits fabriqués.

M. Desrotours montre que le traité de 1869 est préférable. La clôture est demandée. Elle est combattue par M. Lavergne plaidant l'urgence de la loi sur le vinage.

M. Rouvier explique que les vins étrangers paient des droits de douane et de consommation.

M. Malartre propose l'imposition des soies à leur entrée en France.

MORT D'UN DÉPUTÉ

M. Brisson annonce la mort de M. le marquis de Perrochel, député de la Sarthe.

La discussion est reprise, par 399 voix contre 75, on décide de passer à la discussion des articles.

M. Rouvier répond. L'élection Dagorne sera discutée demain. La séance est levée à 5 heures 1/2.

Incendie

DE

L'OPÉRA COMIQUE DE VIENNE

(Trois cents Victimes)

Vienne, 9 décembre.

Au moment de l'incendie du Ring-Theatre, la salle était pleine; le public s'est précipité vers les issues. Le désordre était indescriptible et les moyens de sauvetage insuffisants.

Les pompiers ont retiré jusqu'à présent cent vingt personnes inanimées, noires de fumée. On croit que peu de ces victimes survivront.

Vienne, 9 décembre, 11 h. matin.

Plus de 150 cadavres carbonisés ont été retirés des décombres; le nombre des victimes dépasse 300.

Le feu a pris sur la scène. Il y a des détails navrants.

Vienne, 9 décembre, midi.

L'incendie a eu pour cause la chute du lustre. Une explosion de gaz s'est produite et bientôt la salle et la scène ont été enflammées.

La panique a été effrayante. Les deux mille spectateurs que contenait la salle

se sont rués par toutes les issues. La bousculade a fait autant de victimes que l'asphyxie. A l'heure actuelle, il y a trois cents morts connus. On ne peut encore savoir le chiffre exact des blessés et des autres personnes disparues. La population est terrifiée.

NOUVEAUX DÉTAILS

Vienne, 9 décembre, 6 h. soir.

L'intérieur du Ring-Theater est complètement brulé. Les travaux pour obtenir l'extinction complète de l'incendie dureront longtemps encore.

A deux heures du matin, plus de 150 cadavres carbonisés avaient été transportés à l'hôpital. Beaucoup d'autres sont encore ensevelis sous les décombres.

Le total des victimes est évalué de deux à trois cents.

Différentes versions circulent sur la cause de l'incendie. Les renseignements recueillis constatent que le feu a pris sur la scène où il s'est propagé avec une rapidité furieuse.

Les récits de témoins oculaires sur les incidents qui ont eu lieu à l'intérieur du théâtre sont navrants.

A l'ouverture de la bourse, à Vienne, les affaires étaient nulles. Il était question uniquement de la catastrophe du Ring-Theater.

Au dernier moment, on assure que le nombre des victimes est encore plus considérable que celui que l'on a annoncé.

Une souscription a été ouverte à la bourse au profit des familles des victimes. Elle dépasse actuellement 10,000 florins.

LES JOURNAUX

Paris, 8 décembre 1881.

Le Parlement croit pouvoir affirmer que la proposition Japon pour le rachat des chemins de fer ne sera pas prise en considération par la Chambre.

La Justice dit qu'après la séance d'hier le ministère ne peut plus se faire d'illusions sur les sentiments de la Chambre; sa majorité est encore à conquérir.

La République française dit que le discours de M. Ribot est un simple épisode oratoire du domaine de la vanité pure. Une Chambre écoute toujours complaisamment les orateurs qui revendiquent ses droits ou lui en découvrent. Cependant les critiques contre les nouveaux crédits ont trouvé peu d'appui.

Le Parlement loue le discours de M. Ribot. Il y reconnaît de la vigueur, de la finesse, malgré les ménagements qu'il a gardés envers un ministère dont il n'est pas Pennini. La Chambre n'avait pas à voter le vœu de la commission. Elle pouvait simplement le souligner par son accueil, et ses dispositions à cet égard se sont manifestées avec une éclatante clarté.

Le Rappel dit que la séance d'hier a fourni cet enseignement qu'il est impossible de constituer une majorité forte et libre en même temps par des procédés nouveaux et antiparlementaires.

Le XIX^e Siècle pense qu'il ne sera pas mal que le chef du cabinet montre désormais un peu plus de tolérance à l'égard des critiques de détail et des vœux qui lui sont adressés par le Parlement.

La Paix constate que le succès oratoire de la séance d'hier est pour M. Ribot. Le Gaulois dit que l'évidence de la thèse soutenue par M. Ribot éclatait à tous les yeux.

Le Journal des Débats publie le texte du discours de M. Léon Say à la réunion des députés sénatoriaux de Seine-et-Oise.

Le Soleil, disant l'adhésion de M. Léon Say à l'idée de la révision, dit que le Sénat éprouvera une douloureuse surprise à trouver un transfuge dans celui qui avait le devoir de défendre sa cause.

Le Voltaire dit que le président du conseil a tenu haut et ferme le drapeau du gouvernement.

Le Siècle trouve ridicules les prophéties réactionnaires disant que la République marche vers la révolution.

Le Radical dit que M. Gambetta cherche à parvenir par le fonctionnarisme.

La Lanterne dit que la Chambre a paru comprendre les projets dictatoires de M. Gambetta.

L'Union républicaine estime que M. Gambetta doit son échec à son insouciance.

Le Figaro dit que le ministère des finances paiera sans doute la pénalité.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 9 décembre.

Un conseil de cabinet auquel ont assisté les ministres et les sous-secrétaires d'Etat a été tenu hier sous la présidence de M. Gambetta.

Le conseil a étudié les projets qui seront déposés sur le bureau et doivent suivre toute probabilité venir en discussion dans la discussion dans la session de janvier.

Il a aussi envisagé l'attitude de la Chambre pendant la séance d'hier, mais rien n'a transpiré de ses décisions.

INTERIEUR

Paris, 9 décembre.

L'ESPIONNAGE

L'Éclairage publie une lettre émanant d'un de ses amis, qui est attaché à la police, et dont l'auteur fait connaître le caractère d'espionnage ouverte contre les jurés désignés par le sort pour siéger dans son procès devant les prochaines assises.

LES ÉLECTIONS DE L'ACADÉMIE

Les élections de l'Académie française ont déconcerté toutes les prévisions, particulièrement pour M. de Mazade et aussi pour M. Manuel.

MM. GAMBETTA ET SAY

La paix qui s'est conclue entre M. Gambetta et M. Léon Say, et qui a été scellée par le discours de ce dernier sur la révision, n'est pas autre chose que la paix entre M. Gambetta et M. de Rothschild. La lutte qui s'était engagée à la Bourse ne pouvait durer longtemps.

LE CABINET DE M. GAMBETTA

Voici les attributions exactes de MM. Pallain et Spuller au ministère des affaires étrangères:

M. Pallain, ancien directeur du contentieux au ministère des finances, prendra la direction des services du secrétariat, de la comptabilité et du contentieux. Il aura le titre de directeur du cabinet, du personnel, des fonds et du contentieux.

M. Eugène Spuller, sous-secrétaire d'Etat dans ses attributions de la direction des affaires politiques et celle des affaires commerciales.

Le chef de cabinet de M. Gambetta est M. A. Gérard, précédemment attaché en qualité de secrétaire à la Légation de France à Washington.

ÉLECTIONS PARTIELLES

Le Gouvernement convoquera pour le deuxième dimanche de janvier les électeurs afin de remplacer MM. Boscier, Delang et Villegier, dans les Côtes du-Nord; M. Amgat, dans le Cantal; M. Codet, dans la Haute-Vienne; et l'abbé Dagorne, s'il est invalidé.

A la même époque on procédera au remplacement de M. Amédée Le Faure dans le Creuse.

L'ÉLECTION DES TERNES

Le Comité républicain opportuniste des Ternès (Paris) a adopté la candidature de M. Level ingénieur pour l'élection au Conseil municipal qui aura lieu dimanche 11 décembre.

LES QUARTIERS-MAÎTRES DE LA MARINE

Les quartiers-maitres de la marine qui au moment du renvoi de leur classe se trouvaient en congé renouvelable, sont autorisés à contracter des engagements.

Ils toucheront un supplément de solde à dater du jour du renvoi anticipé de leur classe.

Pour les services des dépêches
Allain LANDREC.

Voir les dépêches de la dernière heure à la troisième page

LES NOUVEAUX ACADÉMICIENS

SULLY-PRUDHOMME

Quant à M. Sully-Prudhomme, dont la notoriété n'a guère franchi le cercle restreint de la capitale, il aurait pu craindre de voir sa nomination retardée bien longtemps encore s'il n'avait été le représentant d'un groupe des parisiens. Ce n'est pas M. Sully-Prudhomme qu'on a décoré des palmes académiques, c'est toute la pleiade. On n'a pas voulu décourager ces honnêtes poètes de bonne volonté qui chantent honnêtement d'honnêtes chansons bien bourgeoises, bien morales et purgées de l'usage des pensionnats de jeunes filles, aimés des coniseurs et des fabricants de mirlions.

A côté ou plutôt bien au-dessus de M. Prudhomme plane un nom cher à tous les dédicats, à tous les amoureux de la muse. Nous avons nommé l'auteur des poèmes barbares et de ces belles traductions d'Homère et d'Anacréon dans lesquelles respire puissamment le souffle de la poésie antique.

Mais cette virilité a effrayé l'Académie toujours un peu douairière, car les chansons nettes de M. Sully-Prudhomme sont mieux au diapason de ces pudibondes oreilles que les mâles accents de M. le comte de l'Isle.

M. Sully-Prudhomme est un Parisien qui fut fort en thème et a laissé au lycée Bonaparte le souvenir d'un bon élève bien studieux, bien appliqué, bien régulier. Il a trouvé devant lui sa voie toute ouverte et n'a pas connu les affres de la misère, les jours sans pain qui surexcitent l'effort et donnent au poète l'aurore de la difficulté vaincue.

Cela explique l'allure bourgeoise et tranquille de son œuvre poétique. Dans le monde des lettres, il est peut-être un peu en retard sur le présent au public, et ce retard lui portera tort. Cette vieille épreuve académique aura pour lui des conséquences graves: elle prouvera sur son ber-

ceau ces paroles fatidiques: Tu feras de petits vers, tu seras le peintre discret et monacal des petits chagrins, des petites lésions pensionnaires, et tu seras ACADÉMIEN.

M. PASTEUR

M. Pasteur, le chimiste français et aujourd'hui la plus haute expression de la science, est né le 27 décembre 1822; il appartient à cette robuste race française qui nous a donné à toutes les époques des hommes illustres dans tous les genres: Professeur depuis 1846, il a marqué chaque de ses étapes dans la carrière par des découvertes qui ont révolutionné la science.

La Société royale de Londres lui décerna en 1866 la médaille Rumford pour ses recherches sur la polarisation de la lumière et ses relations avec les mitochondries dans les cristaux.

A partir de cette époque on ne compte plus ses succès. Médaille de l'Épée, en 1874, dix mille francs du ministère de l'Agriculture et des Travaux publics en 1878, un prix de douze mille francs en 1878, enfin une pension viagère de 12,000 francs, décernée par l'Assemblée nationale en 1874 sur le rapport de M. Paul Bert.

Les récentes découvertes sur les bactéries, ses travaux sur les maladies charbonneuses, la méthode d'inoculation et les formules qu'il développe tous les jours avec un succès de plus en plus croissant font de lui un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Il a révélé le principe jusqu'alors inconnu de toutes les fièvres pénétrantes qui, grâce à lui, ne feront plus le désespoir des médecins: car en indiquant la source du mal il a donné en même temps le remède.

L'Académie s'est fait honneur en l'honorant dans ses rangs; il est de ceux qu'on ne peut récompenser parce qu'il est au-dessus de toute récompense.

CHERBULIEZ

Le troisième du M. Cherbuliez nous est venu de la Suisse, terre féconde en hommes libres et en littérateurs nébuleux. Il est le fils d'un professeur d'hébreu, qui enseignait à Genève, en 1822, époque à laquelle naquit l'écrivain aujourd'hui couronné.

Son éducation littéraire a dû se ressentir un peu des enseignements de son père. On retrouve dans son style, classique et d'un purisme affecté quelque chose du rigorisme puritain de l'école de Genève. Il est le romancier préféré des lettrés, des professeurs et des dames tentées de bleu qui font l'ornement du monde où l'on s'ennuie. Il ne raconte pas, il professe; il n'est pas le peintre de la nature, il est l'analyse discursive et précieuse des sentiments raffinés qui naissent, se développent et meurent, sous les lambris austères du faubourg Saint-Germain.

Ses principaux ouvrages sont: le Comte Kostia, Prosper Randoe, Le Roman d'une honnête femme.

Enfin, son chef-d'œuvre est, à notre avis, l'Épée de Jean Têlerai. Il est presque tout paru dans la Revue des Deux-Mondes ce qui en explique un peu le succès et le vogue. Il signe dans cette revue, sous le pseudonyme de Valbert, des articles politiques remarquables dont la forme ne rappelle en aucune manière l'auteur de Jean Têlerai.

Le style en est net, précis, nerveux et nous semble indiquer la véritable voie de M. Cherbuliez.

Il a essayé d'aborder le théâtre par deux drames présentés l'un à l'Odéon et l'autre au Vaudeville. L'accueil qui lui a fait le public a été le décourager pour toujours de la pensée d'une nouvelle tentative.

PETITES ESQUISSES

M. ROUSTAN

Je ne sais au juste l'âge de M. Roustan. Au vrai, il serait aussi difficile de le préciser que de définir son caractère. Tout est fuyant chez notre représentant à Tunis, qui, pourtant, est bien l'homme le plus précis et le plus méticuleux, quand il s'agit de considérations extérieures d'un ordre purement banal. Petit, l'œil perçant, les moustaches et les favoris noirs et sel, machant ses mots qu'il souligne par un clignement d'yeux qui, vis-à-vis des naïfs, lui donne un air malin et profond. M. Roustan appartient en réalité à cette classe de diplomates formée par l'Empire et qui nous a valu tant de désastres. Ces gens-là sont toujours lacconcorde même dans leur tenue; mais, le plus souvent, ça s'arrête là.

Je fais un portrait, en deux ou trois coups de plume; — je n'ai point à m'appesantir sur le rôle joué par M. Roustan au début de la guerre, non plus que sur ses relations personnelles. Tout cela meserait chose absolument indifférente, si je n'estimais que tout cela a été la cause prépondérante de la aventure franco-tunisienne.

Potentat au petit pied ayant une cour, dans laquelle M. le comte de Sancy joue le rôle d'introduisant des ambassadeurs, M. Roustan est le produit le plus parfait de l'

Emblème et bougies, brusquement enlevés par un coup de vent, tombèrent sur le trottoir, où ils se brisèrent. La foule, saisie de cette exécution, applaudit et se dispersa aussitôt. Procès-verbal a été dressé à la femme X... pour infraction aux règlements de police qui prescrivent de retenir par des liens les objets placés sur le rebord des fenêtres, dont la chute peut occasionner des accidents.

Un ouvrier perceur, aux ateliers d'Oullins, le nommé Sourier, âgé de 40 ans, s'est enlevé un doigt de la main droite en chautournant une pièce de métal.

Le docteur Peillon lui a prodigué tous les secours de son art. Le blessé a été transporté à son domicile.

Son état n'est pas inquiétant, mais la blessure entraine une incapacité de travail de quelques jours, ce qui est toujours dur pour celui qui n'a pour vivre que le produit de son travail.

Un trait de générosité rare !... Le jeune Denis Chaurier demeurant chez ses parents, rue-Bugeaud, 10, a trouvé dans la soirée d'hier, à l'angle de la rue St-Dominique et de la rue des Arches, une broche en diamants d'une grande valeur, qu'il s'est empressé de remettre à sa propriétaire M^{me} de S... V... demeurant place Bellecour. Celle-ci, touchée de cet acte de probité, a remis au jeune Chaurier une pièce de 2 francs.

Sans commentaires, n'est-ce pas !... Le nommé Claude S..., âgé de 28 ans, employé de commerce, a été écroué sous l'inculpation de vol et abus de confiance au préjudice de son patron, M. Bolie-Moine, épicière en gros, quai de Bondy, 23.

Avant-hier matin, à 10 heures 1/4, un cheval attelé à une voiture chargée de plâtres, appartenant à M. Issortail, négociant, quai Saint-Vincent, 20, a fait sur ce quai, à hauteur du pont Neuville, une chute qui a interrompu le service des tramways, pendant un quart d'heure environ.

Il n'y a pas eu d'accident à signaler. Dans l'après-midi d'avant-hier, vers 3 heures 1/4, la voiture du nommé Jean Till, a été heurtée sur la place LeViste, par une voiture de la Compagnie lyonnaise.

Les deux voitures ont été légèrement endommagées par le choc. Cet accident avait occasionné un fort rassemblement.

Sur la plainte de M. Campagnac, fabricant de papiers, quai de la Guillotière, 23, les agents de la sûreté ont procédé à l'arrestation du nommé C..., Pierre, âgé de 17 ans, inculpé de vol de 200 francs à son préjudice.

Le nommé Bobbia Giacomo, sujet italien, exerçant la profession de tailleur, ne se contente pas seulement de tirer l'aiguille; il tire aussi les porte-monnaie. Surpris par les gardiens de la paix au moment où il venait d'enlever celui de la dame Chevrot, dans la rue de la Pyramide, il a été écroué pour vol à la tire.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE ARDÉCHOISE DE LYON. — Les sociétaires qui, soit par absence, soit pour tout autre motif, ne se sont pas présentés, munis de leur livret, le 4 décembre au siège social, avenue de Saxe, 100, sont priés de s'y rendre le 11 courant de deux à cinq heures afin de donner les renseignements précis pour faciliter la composition de la liste de tous les sociétaires avec leur nom, profession et adresse qui sera distribuée à chacun d'eux dans la première quinzaine de janvier.

Le trésorier-adjoint, CHASTAGNER.

AVENIR DES TRAVAILLEURS (société de retraite pour la vieillesse). — L'administration prévient les sociétaires que la cotisation mensuelle aura lieu le dimanche 11 novembre courant, de 11 heures à 1 heure, au siège de la société, 20, rue du Port-au-Temple.

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS 71

PAS-DE-CHANCE

Histoire d'un Enfant perdu

(Suite)

— Tout le pays y croit comme moi. Seulement, pour vous dire la vraie vérité, nous avons tous cru que Pas-de-Chance était mort !

— Eh bien ! répondit Pas-de-Chance en riant, vous voyez qu'il n'en est rien. Je suis bien portant, au contraire.

— J'ai idée, poursuivit le fermier, que lorsqu'il saura que tu es de retour, M. le baron de Neuville passera une mauvaise nuit dans son château de la Bretaudière, là-bas de l'autre côté de l'Yonne.

— Chut ! fit Castillon.

Un nouveau personnage venait d'entrer dans la salle basse de la ferme. C'était M. Paul Salbris.

Pas-de-Chance se retourna au moment où celui-ci entrait dans le cercle de lumière décrit par le foyer dans lequel brûlaient des branches résineuses. Soudain un souvenir illumina son esprit.

Il reconnut cette tête dévastée par la misère et les mauvaises passions. C'était l'homme qui avait été le complice et l'instrument de M. de Neuville et à qui Pas-de-Chance devait ses sept années de vie misérable et d'exil et sa longue séparation d'avec Bastinguet.

Reunion des commissions d'étude et de pédagogie, samedi 10 courant, à 8 heures rue Dubois, 48 (Urgent).

Le secrétaire, GARNIER.

Assaut de chant chez M. Poyet, rue du Mail, premier versement fait par MM. Desmard fils, Ferdinand Beau, 38 fr. 75, au profit du Sou des Ecoles du 1^{er} arrondissement.

La commission des fêtes est convoquée d'urgence pour mardi 13 courant, à 8 heures 1/2 du soir, chez Mlle Garnier, rue Sala, 8.

Pour le secrétaire, J. DESMARD fils

Volontaires du Rhône (société d'études militaires). — Aujourd'hui, samedi, 10 courant, assemblée générale, au siège, à 8 heures 1/2 précises.

Le commandant, PANTIN

Dimanche 11 décembre, à sept heures du soir, grand assaut de chant au café de la Comète, rue Bonnard, 42, à Montchat.

Les merveilleux résultats obtenus par le sirop pectoral souverain de la grande pharmacie des Brotteaux, 32, avenue de Saxe, le désignent au public comme l'agent thérapeutique le plus puissant contre toux, bronchites, enrhumements, etc., et démontrent qu'il est bien supérieur à tous les sirops similaires, tout en étant moins cher. Il ne coûte que 1 fr. 50 centimes la bouteille.

Le Secrétaire, J. DEMAGISTAN.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Le feu s'est déclaré hier vers six heures du soir, chez M. le général d'artillerie Delange.

Il a été éteint presque aussitôt à l'aide du personnel de la maison.

Les dégâts sont peu importants.

ÉBOULEMENT

Par suite d'un éboulement, la circulation est interrompue depuis hier au tunnel du Bois-Noir, entre les gares de Saint-Maurice-en-Brèves et Luz-la-Croix-Haute (ligne de Gap).

Le service des voyageurs et des bagages de 20 kilos se fait au moyen d'un transbordement.

VOLS

Pendant la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs, encore inconnus, se sont introduits à l'aide d'effraction dans les magasins de la société des Plâtres, quai de France, 92.

Il a été brisé plusieurs tiroirs du bureau, mais ne trouvant pas ce qu'ils désiraient, ils ont emporté une certaine quantité de timbres-poste.

Auteurs inconnus.

CERCLE DÉMOCRATIQUE

Samedi prochain, 10 décembre, à 8 heures du soir, il sera offert à MM. les membres honoraires et sociétaires du Cercle démocratique, une soirée vocale et instrumentale.

Gitres. — Par arrêté préfectoral en date du 8 décembre, M. Poncin, maire de Gitres est suspendu de ses fonctions pendant deux mois.

SAONE-ET-LOIRE

CHEVAL EMPORTÉ

Macon. — Aujourd'hui dans l'après-midi, un cheval appartenant à la remonte et que montait l'ordonnance d'un officier s'est emporté sur la place d'armes et est venu s'abattre sur les pierres qui font l'ornement du cours l'Évêque-Moreau.

Le malheureux cavalier violemment jeté à terre, tomba sous le cheval mais eut assez de présence d'esprit pour se relever en même temps que la bête, et pouvoir cependant la maintenir.

Ses blessures n'auront pas de conséquences graves.

Il est rare de voir un gymnasiarque exécuter sur un trapeze qu'il soit double ou simple, des exercices vraiment périlleux sans que tous les spectateurs ne tremblent pour lui et ne craignent un accident.

C'est ce qui est arrivé hier soir à la brasserie du Casino de M. Kellner, et les crânes de nombreux consommateurs avaient lieu d'être fondés, car, par suite d'un faux mouvement, le jeune et intrépide athlète, tomba violemment à terre d'une hauteur de 6 mètres environ.

On s'empressa aussitôt autour de lui, et M. le docteur Baudé qui était présent constata heureusement que les contusions reçues étaient sans gravité.

Infanticide d'Uzeux. — Après de longs débats qui ont duré jusqu'à onze heures du soir, les trois accusés ont été acquittés.

Cet acquittement a été enlevé tout le matin par M^{me} Guisson, avocat au barreau de Saint-Etienne.

CONFÉRENCE

Demain samedi, à 8 h. 1/2 du soir, salle du cirque, rue de la République, Mme Paul Minck donnera une conférence qui obtiendra, nous n'en doutons pas, un grand succès.

GRAND-THÉÂTRE

Demain samedi, première représentation de la *Timbale d'Argent*.

Nous prédisons un nouveau succès à notre troupe d'opérettes.

CONFÉRENCE

Ricc de Gier. — Une conférence publique organisée par les syndicats ouvriers de Rive-de-Gier aura lieu à la Grand-Croix, dans la salle Falconnet, demain dimanche, 11 décembre, à 2 heures du soir.

Prix d'entrée : 25 centimes.

ISÈRE

TEINTURIERS EN PEAUX

Grenoble. — La chambre syndicale des ouvriers teinturiers en peaux, de Grenoble invite la corporation et les ouvriers palissonniers à se rendre à une réunion qui aura lieu le lundi, 12 décembre, à 7 heures précises du soir, salle de l'Amphithéâtre des anciennes facultés, place de la Halle.

ORDRE DU JOUR : 1^o Choix et proposition d'un candidat pour le conseil des prud'hommes. 2^o Formation d'un comité électoral.

Le Secrétaire, J. DEMAGISTAN.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Le feu s'est déclaré hier vers six heures du soir, chez M. le général d'artillerie Delange.

Il a été éteint presque aussitôt à l'aide du personnel de la maison.

Les dégâts sont peu importants.

ÉBOULEMENT

Par suite d'un éboulement, la circulation est interrompue depuis hier au tunnel du Bois-Noir, entre les gares de Saint-Maurice-en-Brèves et Luz-la-Croix-Haute (ligne de Gap).

Le service des voyageurs et des bagages de 20 kilos se fait au moyen d'un transbordement.

VOLS

Pendant la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs, encore inconnus, se sont introduits à l'aide d'effraction dans les magasins de la société des Plâtres, quai de France, 92.

Il a été brisé plusieurs tiroirs du bureau, mais ne trouvant pas ce qu'ils désiraient, ils ont emporté une certaine quantité de timbres-poste.

Auteurs inconnus.

CERCLE DÉMOCRATIQUE

Samedi prochain, 10 décembre, à 8 heures du soir, il sera offert à MM. les membres honoraires et sociétaires du Cercle démocratique, une soirée vocale et instrumentale.

Gitres. — Par arrêté préfectoral en date du 8 décembre, M. Poncin, maire de Gitres est suspendu de ses fonctions pendant deux mois.

SAONE-ET-LOIRE

CHEVAL EMPORTÉ

Macon. — Aujourd'hui dans l'après-midi, un cheval appartenant à la remonte et que montait l'ordonnance d'un officier s'est emporté sur la place d'armes et est venu s'abattre sur les pierres qui font l'ornement du cours l'Évêque-Moreau.

Le malheureux cavalier violemment jeté à terre, tomba sous le cheval mais eut assez de présence d'esprit pour se relever en même temps que la bête, et pouvoir cependant la maintenir.

Ses blessures n'auront pas de conséquences graves.

BOURSE DE PARIS Du 9 décembre 1881

3 0/0 Franc.	85 50	Union gén.	2705
3 0/0 Amort.	88 37	Crédit de Fr.	9 50
3 0/0 Id.	88 45	Ponciérelon	...
5 0/0 Franc.	115 75	Banq. ott.	7 50
5 0/0 Italien.	90 60	Banq. autric.	1200
3 0/0 Esp. ex.	31 7/16	Banq. hongr.	7 70
5 0/0 Turc.	43 75	Autrichien	7 25
6 0/0 Egypt.	77 3/8	Lombard	845
B. de France	6150	Saragosse	570
Crédit foncier	1807	Nord-Esp.	690
Crédit mobil.	750	Suez	1215
Crédit lyonn.	880	Paris-L.M.	1769
Mobilier esp.	865	Consolidés	99 5/8

BOURSE DE LYON Du 9 décembre 1881

3 0/0 Franc.	85 50	Nord-Esp.	...
3 0/0 Amort.	88 37	Suez	1215
3 0/0 Id.	88 45	Vil. Paris	69
5 0/0 Franc.	115 75	Rhône-et-L.	324
5 0/0 Italien.	90 60	Créd. de Fr.	560
3 0/0 Esp. ex.	31 7/16	Créd. Rouss.	525 50
5 0/0 Turc.	43 75	Gaz de Lyon	4215
6 0/0 Egypt.	77 3/8	Gaz S.-E.	252 50
B. de France	6150	Gaz S.-L.	570
Crédit foncier	1807	F. Terranoir	590
Crédit mobil.	750	L'Horme	760
Crédit lyonn.	880	Le Creuzot	570
Mobilier esp.	865	Acier. Marin.	232
		Mines Loire	232
		P.-L.-M.	Montrambert
		Chemins aut.	St-Etienne
		Lombard	Rive-de-Gier
		Saragosse	Roche-Firm.
		Transatlant.	Ci ^e Abattoirs

DERNIÈRE HEURE

LA DISCUSSION DES CRÉDITS AU SÉNAT Paris, 9 décembre.

Demain M. de Broglie parlera le premier de l'origine de la question de Tunisie. M. Gambetta répondra probablement.

M. Buffet présentera un amendement. M. Allain-Targé ripostera.

M. Gambetta pourra de nouveau intervenir.

La droite votera l'amendement Buffet qui sera rejeté. Les deux tiers de la droite voteront alors les crédits.

Une nouvelle réunion de la droite aura lieu avant la séance.

GRAND COMBAT Tunis, 9 décembre.

Un grand combat des troupes du général Logerot et des dissidents a eu lieu près de Gabès.

Il y a de nombreux morts indigènes. C'est un suprême échec pour les insurgés encouragés par Ben Kalifat.

La garnison de Gabès a fait sa jonction avec le général Logerot.

INCENDIE

DU THÉÂTRE DE VIENNE

VIENNE, 9 h. soir.

La Chambre des députés a levé la séance en signe de deuil.

Trois cents cadavres ont été retirés. L'affluence de la foule oblige un grand déploiement de troupes.

Une collecte faite à la Bourse a produit 28 mille florins.

BOURSE DU BOULEVARD

PARIS - Vendredi 9 décembre, 11 h. soir.	Rio, 755
3 0/0, 90 70	Union ancien
5 0/0, 145 70	Idem
Italien, 90 70	Idem
Turc, 43 87	Alpines
Extérieure, 31 9/32	Chemins turcs
Intérieure, 30 1/4	Lander-Bank
Egyptienne, 365 62	Lombards
Banque ott., 759	Chang-Lond
Algérie, 280	Consolidés
Russe, ...	Crédit lyonn 885

A cette époque M. de Neuville quit-tait rarement Paris et professait même une assez grande horreur pour la campagne et la solitude.

Mais tout à coup un revirement complet s'était opéré dans son existence et dans ses goûts.

Un beau jour, on avait cessé de voir le jeune baron de Neuville au bois, sur son souper poney d'Irlande; au spectacle, dans sa loge, les soirs de première représentation, et dans la demi-douzaine de salons du grand monde dont il était l'habitué.

Le club des Asperges, dont il était vice-président, avait reçu sa démission. L'hôtel qu'il faisait bâtir aux Champs-Élysées avait été vendu inachevé.

Un matin, Paris apprit que M. de Neuville était parti, dominé par une véritable et subite passion des voyages.

Pendant deux années le baron courut le monde, c'est-à-dire qu'il visita l'Égypte, la Turquie, les bords de la mer Noire, traversa toute la Russie, remonta à Pétersbourg, passa en Suède et en Danemark et revint en France par la Hollande.

Il n'avait eu d'autre compagnon de voyage que son valet de chambre. Ce ne fut point à Paris qu'il revint. Il traversa la grande ville sans s'arrêter et vint s'enfermer à la Bretaudière.

LA RÉUNION DU CENTRAL

Hier, avait lieu à l'Élysée la grande réunion privée organisée avec tant de fracas par le comité Bischoff-Felder.

Environ 400 personnes y assistaient; le citoyen Veuillet, un frère, présidait la réunion.

L'ordre du jour portait audition des candidats.

Les rares électeurs accourus à l'appel du comité du Centre ont été vraiment déçus.

Le citoyen Lagrange a en effet parlé pour ne rien dire. Il a fait appel à la conciliation, vieille rengaine démodée, car on sait à quoi s'en tenir sur les intentions des bourgeois qui sont à la tête du Central.

Le citoyen Lagrange a déclaré en termes émus qu'il comptait de nombreux amis dans l'autre camp et qu'il regrettrait de voir la démocratie lyonnaise fractionnée ainsi.

Qu'il nous permette de lui dire qu'il y avait un moyen bien simple d'obtenir la conciliation : c'était que tous les républicains dignes de ce nom s'unissent sur le candidat choisi en réunion publique : Alphonse Humbert.

Le citoyen Lagrange a parlé pendant une demi-heure environ et nous devons à la vérité de dire qu'il n'a pas eu le talent de charmer son auditoire pourtant bien disposé en sa faveur.

Après lui, le docteur Bard, un jeune homme qui consentira à accepter un mandat lorsque sa position sera faite; est venu avec une volubilité d'élocution digne d'un orateur de maison de débauche, soutenir la candidature de M. Lagrange.

Il a fait à sa manière le procès des républicains-socialistes qui, dit-il ne sont jamais contents.

L'orateur a parlé de Gambetta, de la Centralisation, de la décentralisation, etc., bienheureux ceux qui ont compris ce qu'il voulait dire.

Il paraît pourtant que son discours avait quelque valeur car une double salve d'applaudissements a accompagné le disciple d'Esculape à la place qu'il occupait avant son apparition à la tribune.

Personne ne demandant plus la parole le frère Veuillet a levé la séance.

La fine fleur de la bourgeoisie du jardin de la France s'est écoulée lentement avec le calme qui sied aux hommes bien pensants.

L'aumônier du Comité central, le R. P. Palandre, affirmant à la sortie de la réunion (et nous ne l'avons pas contredit) que les convicts étaient des tailleurs de premier ordre.

En effet, lui a répondu un gône de la Guille, la veste ne manquera pas d'ampleur.

Joannès GUY.

Tribune publique

Lyon, le 9 décembre 1881.

Monsieur le rédacteur en chef du Réveil lyonnais,

Je vous suis reconnaissant d'avoir inséré si vivement cet avis à des membres de la grande famille des producteurs. Voici quelques renseignements sur la loi; il suffit que dix ou quinze ouvriers terrassiers se mettent en société; ils n'ont nullement besoin d'argent; ils nomment deux ou trois membres parmi eux, lesquels sont désignés sous le nom de conseil de famille appelé à trancher toutes les questions de litige ou autres entre les membres de ladite Société jusqu'à concurrence de 150 fr., de plus ils peuvent prendre un homme qui ait déjà dirigé des travaux et qui servirait d'intermédiaire entre la Société et l'administration.

Ainsi composés ils peuvent se présenter à toutes adjudications, et peuvent faire des demandes auprès de la commission départementale; puisque l'ex-président du Conseil général, l'honorable M. Cause en a pris l'engagement dans une réunion, où on célébrait l'anniversaire de la prise de la Bastille, de prêter son concours à son application et que M. Perret, membre du Conseil d'arrondissement, a également demandé dans un vote son application; ainsi pour la construction de la préfecture, on peut parfaitement en donner le terrasse-

ment, qui ne dépassera peut-être pas 20,000 francs, à une société de ce genre.

Que ces Messieurs en fassent l'essai loyal comme Thiers disait dans un message de faire l'essai loyal de la République qui, chaque jour, l'affermait davantage.

Nous savons que ces Messieurs ne sont pas bien partisans pourront, suivant les cas, et après ils ont, suivant les résultats, faire leurs critiques. Il en sera de même pour le terrassement des voies ferrées, qui vont se construisant en grand nombre, car il serait logique que la classe ouvrière qui paie et paiera l'emprunt départemental de 16 millions, en profite un peu; la bourgeoisie ne paie rien, puisque, au contraire, elle trouve dans cet emprunt un moyen de placer avantageusement ses capitaux.

Je vous présente mes sincères remerciements et mes salutations empressées.

BROGIE, Rue de la Claire.

ENTERREMENTS CIVILS

Aujourd'hui, samedi, 10 décembre, 1 h. 3/4 auront lieu les funérailles du citoyen

Jean-Marie SOULAS

Le convoi partira du domicile mortuaire, rue du Beuf, 2, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

ORDRE DU JOUR : Questions de salaires et de fabriques.

La Commission.

Ouvriers charpentiers. — Toute la corporation est invitée à une grande réunion publique samedi, 10 courant, à 8 heures du soir, salle Célière, rue Sainte-Ésèbeth, 108.

Ordre du jour : Questions intéressant la corporation toute entière.

Chambre syndicale des ferblantiers-zingueurs. — Le syndicat prévient ses adhérents qu'une réunion trimestrielle aura lieu samedi, 10 courant, au siège social, rue Fort-du-Temple, 25.

ORDRE DU JOUR : 1^o Révision des statuts; 2^o Question de finances.

On reçoit les cotisations, ainsi que les nouveaux adhérents, tous les samedis, de 8 à 10 heures du soir.

Dames réunies. — Bureau de placement gratuit ouvert tous les jours, de 2 à 4 heures, rue du Noir, 41, au 1^{er}.

On demande de suite des ouvrières lingères en bonnets et des apprenties pour différentes corporations.

Le syndicat prévient toutes les adhérentes que la réunion qui devait avoir lieu le 11 courant, est renvoyée à dimanche 18 décembre, chez M. Laverrière, rue de la Barre, 16, entrée par l'allée.

Le Syndicat.

Charronnage. — La chambre syndicale a l'honneur de prévenir ses adhérents qu'une réunion générale et privée aura lieu samedi 10 courant, chez M. Laverrière, rue de la Barre, 16, à huit heures très précises du soir.

ORDRE DU JOUR : Perceptions des cotisations. On recouvre les adhérents. Ceux qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre, en trouveront à la porte.

Le secrétaire, Et. VAREL.

Chambre syndicale des ouvriers tonne-niers. — Le bureau a l'honneur d'informer MM. les sociétaires que le paiement des cotisations aura lieu demain, dimanche, au siège social, avenue de Saxe, 73, entrée, 6, rue de Saxe.

Nous prions nos collègues qui sont en retard pour le versement de leurs cotisations de bien vouloir mettre leur compte à jour, afin que le bureau puisse établir les comptes de fin de mois, article 12 de nos statuts.

Pour le bureau, GRENOUILLET

Echos de la Bourse de Lyon

Lyon, 9 décembre 1881.

Les honneurs de la journée sont pour l'Union générale, qui clôture à 2,755. L'action nouvelle s'élève à 2,400. On entretient des espoirs plus élevés d'ici au mois de janvier, car il y a de nouvelles émissions sur le tapis, avec un succès assuré. La Landrianiak est à 1,495, il y a de bons achats, en prévision de l'issue favorable de l'interpellation en Autriche. La Banque de Lyon et de la Loire est un peu en réaction, avec bonne tendance. Elle débute à 1,405, échit à 1,375 et remonte en clôture à 1,435. Le Crédit Lyonnais s'endort de nouveau sur une pente inclinée; il glisse doucement à 875. Syndicat Lyonnais 1,700. Association financière 1,600. Provincial, nouveau 2,350. On attend de la bourse sur cette dernière valeur. Rentes toujours sans affaires.

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, Rue de la Bourse, 8 et 10

Succursales A PARIS, A GRENOBLE ET AU PUY SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2,250,000 F.

Reçoit les dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue, 3 0/0 A 6 mois, 4 1/2 0/0 A 1 an et au-dessus, 5 0/0

Ordres de Bourse. Paiement de coupons. Avances sur titres

UN PRÉCIEUX CONSEIL A SUIVRE

En faisant le résumé des derniers bulletins médicaux de notre ville, nous avons observé que la plupart des maladies qui y règnent dans ce moment sont causées par des fièvres diverses affectant la périodicité et justifiant l'emploi du QUINQUINA. Malheureusement ce médicament précieux entre tous, provoque à l'état isolé ou en combinaison avec du fer, inévitablement des crampes d'estomac, des éblouissements et des bourdonnements d'oreille quand il n'est occasionné pas des gastrites accompagnées de constipations survincent. C'est pourquoi nous ne saurions trop louer M. Léon BERTRAND, pharmacien, rue Confort, 12, d'avoir trouvé le moyen d'éviter ces dangers qui faisaient de l'usage de la substance appelée à juste titre l'écorce de cerises un nouveau supplice de Tantale. Aussi le vin qui porte son nom a-t-il reçu du corps médical tout entier l'accueil le plus sympathique, et nous faisons-nous un plaisir de le recommander aux personnes débilitées par une cause quelconque, dans ce moment surtout, où les constituants sont presque pour tout le monde d'une absolue nécessité. Le Vin Bertrand se trouve chez son inventeur, rue Confort, 12, et dans toutes les pharmacies.

AU REMONTOIR

Horlogerie de Confiance

AUG. DESPORTES

14, Quai de Vaise, Lyon

Nettoyage de montre, 2 fr. 50 Grand ressort de Genève, 2 fr. Réveil, depuis, 6 fr. 50 Montres à cylindre, argent depuis 25 fr. Tout est garanti

MALADIES DES FEMMES

Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la Ceinture PUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon. Utile grossesse et suites de couches.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés Laurent PUY, bandagiste, Rue de la Barre, 5, Lyon.

Guérison radicale des Maladies de la peau, dartres, eczéma, des affections récentes et anciennes, par l'Extrait de Salsepareille de la pharmacie LANGLADE, rue Thomassin, 8. — Consultations gratuites tous les jours.

Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Bochet du Serpentin de Lyon, 32, rue Lanterne.

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du commerce des Vins

PARAISANT A LYON, LE DIMANCHE

Ce journal se recommande au commerce des vins et spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux centres viticoles.

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an. Adresser les demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, qui de la Guillotière, 6, et rue de Bône, 2, à Lyon.

Le Directeur-Gérant, Tony LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Maronniers, 8.

La Grande Pharmacie Saint-Antoine est installée sur le modèle des vastes établissements créés à Paris et à Londres pour mettre à la portée de tous, les produits nécessaires au maintien de la santé. Si la conception commerciale la plus large a présidé à leur organisation, ils remplissent aussi une mission vraiment philanthropique, en rendant accessibles, au plus grand nombre, des soins sanitaires et hygiéniques qui étaient, autrefois, l'apanage de quelques privilégiés. Comme tous les grands établissements, la Pharmacie Saint-Antoine ne s'adresse pas à une catégorie spéciale de clients, mais à toutes les classes de la société : par la perfection et la fraîcheur de ses produits, elle peut satisfaire les plus difficiles; par le bon marché, qu'elle pousse à ses dernières limites, elle répond aux besoins de ceux qui sont le plus obligés de compter avec leurs ressources.

Le système adopté par la Grande Pharmacie Saint-Antoine est bien simple : offrir au public des médicaments de premier choix, toujours frais, pour mériter sa confiance; et vendre très bon marché pour attirer une clientèle et faire un chiffre d'affaires considérable, ce qui lui permet de se contenter d'un très léger bénéfice sur chaque opération. C'est sur ces bases que sont organisées toutes les grandes maisons nouvelles, dans les diverses branches du commerce et de l'industrie; et leur succès est aussi éclatant que mérité. Les autres maisons, avec des ressources restreintes, une clientèle limitée, des achats en seconde ou troisième main, des frais généraux élevés, en regard d'un chiffre d'affaires presque insignifiant, non seulement ne peuvent offrir au public que des produits d'une provenance douteuse, mais sont obligés de vendre fort cher; et elles ne peuvent posséder un stock de marchandises suffisant pour répondre à tous les besoins des consommateurs.

Il faut au contraire, pour se mettre à la hauteur des grandes maisons nouvelles, s'approvisionner aux lieux mêmes de production, procéder à la double avantage d'assurer l'intégrité des produits et de supprimer les intermédiaires onéreux du commerce; mettre à profit tous les perfectionnements apportés par la science, soit dans l'installation des appareils, soit dans le traitement des produits; avoir constamment sous la main un approvisionnement toujours complet, toujours frais parce qu'il se renouvelle sans cesse, toujours irréprochable sous le rapport de la qualité, pour que tout acheteur devienne un client.

La Grande Pharmacie Saint-Antoine met tous ses soins à la prompte et scrupuleuse exécution des ordonnances de MM. les Médecins; les médicaments aussitôt préparés, sont remis au client ou portés à domicile, dans tous les quartiers de la Ville. Les expéditions en France et à l'étranger sont faites aussitôt les ordres reçus et par les voies les plus rapides.

Les Eaux minérales, les Spécialités pharmaceutiques, françaises et étrangères, sont l'objet de remises exceptionnelles. Les ordonnances seront tarifées 30 % au-dessous des prix ordinaires.

La préparation des Vins de Quinquina de la Grande Pharmacie Saint-Antoine mérite une mention spéciale. Bien que les prix en soient extrêmement réduits, ils sont d'une qualité tout-à-fait hors ligne et défont toute concurrence. Qui n'a été déçu par l'emploi des vins de quinquina achetés bon marché, et prônés par toutes les trompettes de la réclame? C'est que d'habitude, pour ces préparations, on prend dans le commerce des vins qui n'offrent aucune garantie de pureté, et, par suite, de salubrité; puis on y incorpore, dans des proportions quelconques, des sortes inférieures de quinquina, soit même quelque succédané de cette écorce bienfaisante : faut-il s'étonner si un pareil mélange est inefficace, et quelquefois même malfaisant.

Les vins employés par la Grande Pharmacie Saint-Antoine, aussi bien ceux qui sont vendus le meilleur marché que les plus chers, sont tous d'une origine absolument authentique; tous sont préparés avec l'écorce du Quinquina Jaune Royal, le plus efficace de tous, suivant les doses rigoureuses du Codex. Ce qui permet de les vendre même meilleur marché que ceux qui sont le moins consciencieusement préparés, c'est, d'une part, qu'étant additionnés de quinquina au-delà des octrois, ils sont exempts des droits considérables qui frappent les vins; c'est d'autre part que nos acquisitions de vins et d'écorces de quinquina, faites dans les pays mêmes de production, sont affranchis de tous les frais écrasants d'intermédiaires. L'âge seul des vins employés différencie leur prix; mais un vin un peu jeune, s'il est naturel et généreux, peut fournir la base d'une excellente préparation, pourvu que la quantité et la qualité du quinquina qui y est incorporé ne laisse rien à désirer.

Pour permettre à chacun de suivre les prescriptions essentielles de l'hygiène, grâce aux-

quelles tant de maladies pourraient être évitées, elle offre gratuitement à tous ses clients un volume de 350 pages, intitulé Vocabulaire de l'Hygiène et de la Santé. Cet excellent recueil, basé sur les plus récents travaux des sommités savantes, trouvera sa place dans toutes les bibliothèques, et chaque famille voudra le conserver précieusement pour y puiser mille préceptes et recommandations salutaires, ainsi que l'indication des premiers soins à prendre dans tous les cas, avant l'arrivée du médecin.

VICE DU SANG. — L'acreté du sang est le germe de presque toutes les maladies. En effet, lorsque le sang qui circule dans le corps tout entier pour porter à chaque partie la nourriture nécessaire, est infecté de quelque impureté, l'acte important dont il est chargé ne peut s'effectuer dans des conditions normales; c'est alors la maladie et non la vie et la santé, qu'il charrie à travers l'organisme. C'est principalement au printemps, sous l'influence de la chaleur renouissante et de cette sève qui fermente dans la nature entière, que l'acreté du sang se manifeste le plus visible-ment, soit par des signes extérieurs, soit par des troubles internes; aussi est-ce le moment où l'on songe de préférence à faire usage de dépuratifs, mais cette acreté subsiste en toute saison, aussi est-il toujours à propos d'y remédier. De toutes les préparations destinées à neutraliser et à éliminer le virus qui corrompt le sang, la plus efficace, la plus agréable à prendre, celle dont les effets sont les plus prompts et les plus durables, c'est incontestablement le Vin dépuratif de la Grande Pharmacie Saint-Antoine; il entraîne et expulse les virus morbifiques, chasse la bile, rafraîchit le sang, purifie les humeurs et répand dans tout l'organisme la vigueur et le bien-être. Les douleurs rhumatismales ou autres, les dartres, l'eczéma et en général toutes les maladies de la peau sont guéries par l'emploi de ce vin merveilleux.

Une installation toute spéciale, des appareils entièrement nouveaux, dans lesquels les plantes dépuratives les mieux choisies sont traitées par la vapeur jusqu'à complet épuisement, sont pour le public la garantie d'un produit absolument

supérieur, dont aucune préparation ne saurait approcher. Afin d'éviter les contrefaçons qui seraient nuisibles à la santé, le demander toujours sous son véritable nom où l'aller chercher où il se fabrique : A LA GRANDE PHARMACIE SAINT-ANTOINE, 3, RUE DUBOIS ET RUE MERCIÈRE, 21, LYON. Plus de cent cinquante mille bouteilles sont vendues annuellement, 6 fr. le litre.

Exiger la signature L. Viréelle, pharmacien. MAUX DE GORGE. — L'illustre chimiste BERTHOLET a doté la thérapeutique d'un sel qui a été longtemps considéré comme le remède par excellence des affections de la bouche, des gencives et du larynx (stomatite, gingivite, amygdalite, etc.) : c'est le chlorate de potasse, appelé, du nom de son inventeur, sel de BERTHOLET. Des travaux postérieurs ont démontré que pour ces affections l'action de la soude était préférable à celle de la potasse; cette opinion, émise par le professeur Ch. ROBIN, a été partagée par le corps médical tout entier. Un autre perfectionnement de cet excellent remède était encore à désirer, c'était l'élimination du chlore, qui irrite plus ou moins violemment les muqueuses des cavités nasales et des voies aériennes; ce dernier perfectionnement, nous l'avons réalisé au-delà de toute espérance, après de nombreux essais, par l'introduction de l'Acide Thymique, dont les propriétés sédatives et balsamiques sont bien connues, et qui appartient au groupe, si justement apprécié aujourd'hui, des Phénols. Aussi nos Pastilles au Thymate de Soude sont-elles le remède souverain, définitif, de toutes les affections du palais : aphtes, gonflement, ramollissement et suppuration des gencives, fétidité de l'haleine, amygdalite, pharyngo-laryngite, stomatite, etc. Elles purifient l'haleine et laissent dans la bouche le parfum le plus suave.

Il est nécessaire de dire ici que l'acide thymique, d'une préparation extrêmement délicate, est souvent impur, alors que de sa pureté même dépend tout le succès du traitement; celui que nous employons, étant préparé par nous-mêmes dans nos laboratoires, au moyen d'appareils à vapeur construits spécialement pour cette destination, ne peut laisser aucun doute sur sa parfaite efficacité; aussi ne saurions-nous trop engager le public à se mettre en garde contre les préparations à base d'acide thymique qui ne sortiraient pas des laboratoires de la Grande Pharmacie Saint-Antoine de Lyon.

Consultations médicales gratuites tous les jours de 9 heures à 11 heures le matin et de 3 heures à 8 heures le soir, par un ancien médecin des hôpitaux, 3, rue Dubois, au-dessus de la Pharmacie Saint-Antoine

PERDU un portefeuille en maroquin noir contenant diverses valeurs portants l'adresse : Route de Vienne, 130, Dardel, fabricant de bâches. Le rapporter à cette adresse, contre récompense.

PILULES DE FAMILLE purgatives, dépuratives, antidiarrhéiques, antiglaireuses et décongestionnantes. Purgatif sans rival, une ou deux en mangeant. Prix : 3 fr. et 2 fr. — Pharmacie Baraja, cours Lafayette, 115, Lyon.

ON DEMANDE à louer appartement de quatre pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, de ce 4e étage. Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2387.

A LOUER Très joli appartement de neuf pièces, quel de la Guillotière, 24, au premier. Pour le visiter, s'y adresser tous les jours de 3 à 4 heures.

LEÇONS d'italien, d'Allemand et d'Espagnol. Prix modérés. — S'adresser à l'Agence Fournier, rue Confort, n° 14, sous le n° 1216.

GUÉRISON RADICALE et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les capsules avec. Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. INJECTION ORTHOBYGIENNE, préservative et infatigable dans les cas anciens. S'adresser à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUÉT, rue de la Préfecture, 5. Dépôt à St-Etienne pharmac. DIDIER, rue de la République, 5.

EN 3 JOURS Guérison radicale des douleurs, rhumatismales, sciatiques, névralgies, etc., les plus invétérées. RAYMOND, r. de la Charité 68. On se rend à domicile. Honoraires après guérison.

ON DEMANDE A LOUER Un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une société de secours mutuel. Adresser les offres à la 112e société des commis et employés de commerce, 3, r. Stella.

AU GRAND BON MARCHÉ 18, Rue de la Barre (en face le pont de la Guillotière) La plus importante Maison de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS. Pour hommes et jeunes gens, PARDESSUS DOUBLE FACE, belle ratine, 17 fr.

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS LYON - 14, Rue Confort - LYON Les Annonces & Réclames des Journaux ci-dessous sont reçues exclusivement à l'Agence. Lyon : Progrès - Salut public - Courrier - Décentralisation - Petit Lyonnais - Lyon-Républicain - Nouvelliste - République du Rhône - Réveil Lyonnais - Renaissance - Eclair - Moniteur des soies - Bulletin du Moniteur des Soies vétérinaire et de Zootechnie - Construction Lyonnaise. Saint-Etienne : Mémorial de la Loire. - Moniteur de la Loire. - Journal de Saint-Etienne. - Le Petit Stéphanois. Roanne : Avenir roannais. Grenoble : Impartial des Alpes. - Courrier du Dauphiné. - Petit Dauphinois. Vienne : Journal de Vienne. Bourgoin : Ir. dicateur. Alleval : Gazette d'Alleval. Mâcon : Journal de Saône-et-Loire. Châlon-sur-Saône : Courrier de Saône-et-Loire. - Progrès de Saône-et-Loire. Tournus : Journal de Tournus. Bourg : Progrès de l'Ain. - Courrier de l'Ain. - Journal de l'Ain. Trévoux : Journal. Nantua : Abeilles. Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux français et étrangers Agent exclusif des principaux journaux suisses pour le Centre, l'Est et le Midi de la France

L'AVENIR DES FAMILLES Société mutuelle d'Assurances pour la reconstitution des Capitaux Siège Social : Rue de la République, 61 - LYON LISTE DES CENT NUMEROS ayant droit au remboursement de Cent francs par suite de la répartition du 14 octobre 1881, faite en présence des intéressés.

5	15.065	30.125	45.185	60.245
758	15.818	30.878	45.938	60.998
1.511	16.571	31.631	46.691	61.751
2.264	17.324	32.384	47.444	62.504
3.017	18.077	33.137	48.197	63.257
3.770	18.830	33.890	48.950	64.010
4.523	19.583	34.643	49.703	64.763
5.276	20.336	35.396	50.456	65.516
6.029	21.089	36.149	51.209	66.269
6.782	21.842	36.902	51.962	67.022
7.535	22.595	37.655	52.715	67.775
8.288	23.348	38.408	53.468	68.528
9.041	24.101	39.161	54.221	69.281
9.794	24.854	39.914	54.974	70.034
10.547	25.607	40.667	55.727	70.787
11.300	26.360	41.420	56.480	71.540
12.053	27.113	42.173	57.233	72.293
12.806	27.866	42.926	57.986	73.046
13.559	28.619	43.679	58.739	73.799
14.312	29.372	44.432	59.492	74.552

Toutes les sommes versées à la Société à titre de primes sont remboursées au moins vingt fois aux souscripteurs. A la répartition ci-dessus plusieurs porteurs de Polices qui n'avaient encore versé qu'une seule prime de un franc ont eu la chance de recevoir cent francs plus neuf cents francs de titres libérés. Les répartitions ont lieu tous les trois mois; la prochaine aura lieu en janvier 1882. Une souscription de un franc par mois payable pendant soixante mois au plus, assure le remboursement d'un capital de mille francs. Une souscription de cinq francs par mois payable également pendant soixante mois seulement, donne droit, au choix du souscripteur, à cinq mille francs de titres de la Société ou à trois mille francs, plus une obligation Ville de Lyon concourant à tous les lots y compris celui de cent mille francs. Tous les titres émis par la Société sont garantis par un dépôt de rentes françaises ou de valeurs prescrites par le décret du 22 janvier 1868.

INJECTION PEYRARD Ex-Pharmacien à Alger Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. RAPPORT : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 238 Arabes, atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 99 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. Ont constaté l'excellence : les docteurs Solary, Ferrand, Bernard, All-Bouloucke-Hachi, etc. — Dépositaire pour le gros, E. PEYRARD, place du Capitole, Toulouse. — Dépôts chez MM. VIAL, pharmacien rue Bourbon; REVERCHEON, pharmacien à la Croix-Rouge; PONCET, pharmacien cours Morand; FAIVRE, place des Terreaux; MAZABE et DALOZ, pharmaciens rue d'Algérie.

LISEZ LE GUIDE FINANCIER Cote libre et indépendante leurs non cotées paraît le jeudi, adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande, 10, rue Druot, Paris.

INJECTION ROUX GUÉRIT EN 3 JOURS, pharmacie ROUX, 131, rue Montmartre, Paris. Dépôt à Lyon, plus BERTRAND, place Bellecour, 21, Fr. 3 fr.

Tony Loup